

L'an deux mil quinze et le **vingt-six juin à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

Présents: Mme Christèle FORET, Messieurs Jean-Pierre BACHELARD, Pierre BAILLY-BECHET, Pierre BOULLY, Stéphane CANTE, Hugues DE BROSES, Arnaud DE CERTAINES, Emile LIEBAUD, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX et Dominique VIOT.

Absents représentés :

Brice DUCRUIX donne pouvoir à Dominique VIOT

Régis LORAS donne pouvoir à Arnaud DE CERTAINES

Absente excusée :

Mme Evelyne MONFRAY

Absente : Mme Gisèle VAPILLON

Secrétaire de séance Stéphane CANTE

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Date de la convocation : 22 juin 2015

Présents et représentés : 13

Date d'affichage : 22 juin 2015

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Stéphane CANTE a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 29 mai 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 26 juin 2015.

Ordre du jour

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'ajouter une délibération à l'ordre du jour

Délibérations

N°20: PARTICIPATION AU SERVICE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE PONT-DE-VEYLE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du service jeunesse de la Communauté de Communes du canton de Pont-de-Veyle pour une participation par jour pour les enfants domiciliés sur la commune de Garnerans et fréquentant leur centre de loisirs pour les activités d'été de l'année 2015 et des années à venir.

Il rappelle que la participation à l'AJC de Thoisse y ayant les mêmes caractéristiques s'élève à 2€ par jour par enfant. Monsieur le Maire propose d'attribuer la même participation de 2€ aux enfants de la commune fréquentant le centre de loisirs de Pont-de-Veyle.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

➤ **ACCEPTÉ à l'unanimité des membres présents et représentés la participation de 2€ par jour, aux enfants domiciliés sur la commune de Garnerans et fréquentant le centre de loisirs de Pont-de-Veyle pour les vacances de l'année 2015 et des années à venir.**

Rapports Commissions

Action sociale et culturelle et services à la population

L'idée de proposer **une mutuelle aux habitants** de la commune est mise en attente compte tenu des annonces gouvernementales envisageant la mise en place d'une complémentaire pour tous.

Commande groupée de fioul.

Un courrier a été envoyé à chaque foyer de Garnerans proposant un formulaire d'inscription partiellement pré-rempli et la convention.

A ce jour 25 inscriptions dont 7 nouveaux adhérents. Certaines personnes qui n'avaient pas besoin de fioul cette fois-ci ne se sont pas encore inscrits.

La première commande de fioul a eu lieu le mercredi 24 juin avec 17 livraisons pour un total de 18 600 litres à 0,67 €/l.

Une enquête de satisfaction sera menée afin de vérifier que tout s'est bien passé et éventuellement en tirer des actions d'amélioration.

Plusieurs personnes ne se sont pas inscrites car elles veulent du fioul de qualité supérieur notamment à cause de cuves extérieures. Il faudra étudier l'opportunité d'étendre le groupement à cette catégorie de fioul ou de proposer la fourniture d'additif.

La prochaine livraison de fioul aura lieu le mercredi 28 octobre 2015.

Covoiturage.

Le covoiturage a été lancé par la dernière note d'information. Le site retenu est laroueverte.com. Une recherche d'itinéraire est proposée sur le site de la commune.

La mairie propose de gérer l'inscription pour les personnes ne possédant pas Internet. Aucune demande n'est encore parvenue.

Un rappel sera fait lors de chaque réunion de quartier.

Prochaine réunion de **CCAS** le 8 juillet avec l'intervention d'une responsable de l'Épicerie Solidaire.

Urbanisme et environnement

Lotissement Clos du Cèdre : une réunion a eu lieu avec l'aménageur pour envisager une évolution du projet de lotissement à côté du cimetière pour inclure 11 villas en locatif aidé. Le projet s'inscrit dans la politique communale favorisant l'arrivée de nouvelles familles avec enfants sur la commune pour remonter l'effectif de l'école.

SCOTS : participation de Dominique Viot à une réunion sur la révision commune du SCOTs Val de Saône-Dombes et du SCOT de la Dombes. Les études seront mutualisées entre les 2 scots pour réduire les coûts .

PLUi : il est possible que la commune doive réviser son PLU pour le rendre plus cohérent avec les lois Grenelle. Un point sera fait avec le SCOT sur ce sujet. Si c'est le cas la question se posera de faire évoluer le PLU ou de passer en PLUI, version intercommunale du PLU. L'avantage serait de réduire les coûts d'étude pour la commune. L'inconvénient est une perte d'autonomie de la commune sur ce sujet, même si les marges de manœuvre sont faibles compte-tenu du SCOT et de la réglementation.

Travaux des eaux pluviales du Pellerat : la première partie des travaux est faite depuis l'Avanon jusqu'au croisement chemin des trois coins. La suite des travaux chemin du Pellerat démarre fin juin avec la deuxième entreprise du groupement. Pour l'instant le budget est respecté.

Eglise : un deuxième devis a été obtenu pour la pose de chaineaux à l'Eglise. La décision d'installation n'est pas prise pour autant.

Finances

Une réunion de la commission a eu lieu le 23 juin pour faire un point sur le premier semestre.

Etat au 22 juin :

36,67 % en dépenses fonctionnement

29,57 % en recettes de fonctionnement

13,71 % en dépenses d'investissement : cela va augmenter fortement à la fin des travaux Chemin du Pellerat

16,82 % en recette d'investissement

Communication fêtes et cérémonies

Logo de la commune : l'accueil de la population lors de la fête du village le 6 juin a été très positif. Il sera utilisé sur l'ensemble des courriers émanant de la commune.

Une étude sera réalisée pour avoir le logo sur le véhicule communal.

La première **réunion de quartier** a eu lieu le 19 juin avec les habitants des Leynards. La réunion a été conviviale et constructive.

Le compte-rendu sera diffusé à tous les habitants des Leynards.

Fête du village

Une réunion avec les associations a eu lieu pour le bilan de la fête du village. La buvette a rapporté 413 € répartis entre les associations. Environ 1700 € de dépenses à la charge de la commune.

Quelques points d'amélioration ont été notés pour l'année prochaine.

La date de la fête du village en 2016 a été fixée au **samedi 4 juin**. Le barnum d'Illiat est réservé.

Questions / informations diverses

Voisins vigilants. La liste des 5 personnes qui se sont proposées pour être référents a été communiquée à la Gendarmerie. A suivre.

SMIDOM. Le conseil syndical a voté la mise en place de la redevance incitative à partir du 1^{er} janvier 2016. Une facture fictive sera envoyée à chaque foyer basée sur la présentation des bacs en 2014. Elle permettra à chacun de se rendre compte de ce que sera la facturation réelle en 2016, d'adapter ses comportements et de demander les éventuelles corrections (taille du foyer par exemple). La facture sera accompagnée d'un certain nombre de documents d'information.

Une demande a été faite en mairie pour avoir l'autorisation de survoler partiellement le village en hélicoptère. Le conseil, après en avoir débattu, décide d'autoriser le survol à une hauteur minimum de 150 m pour une durée maximum de 5 minutes avec un survol minimum des habitations.

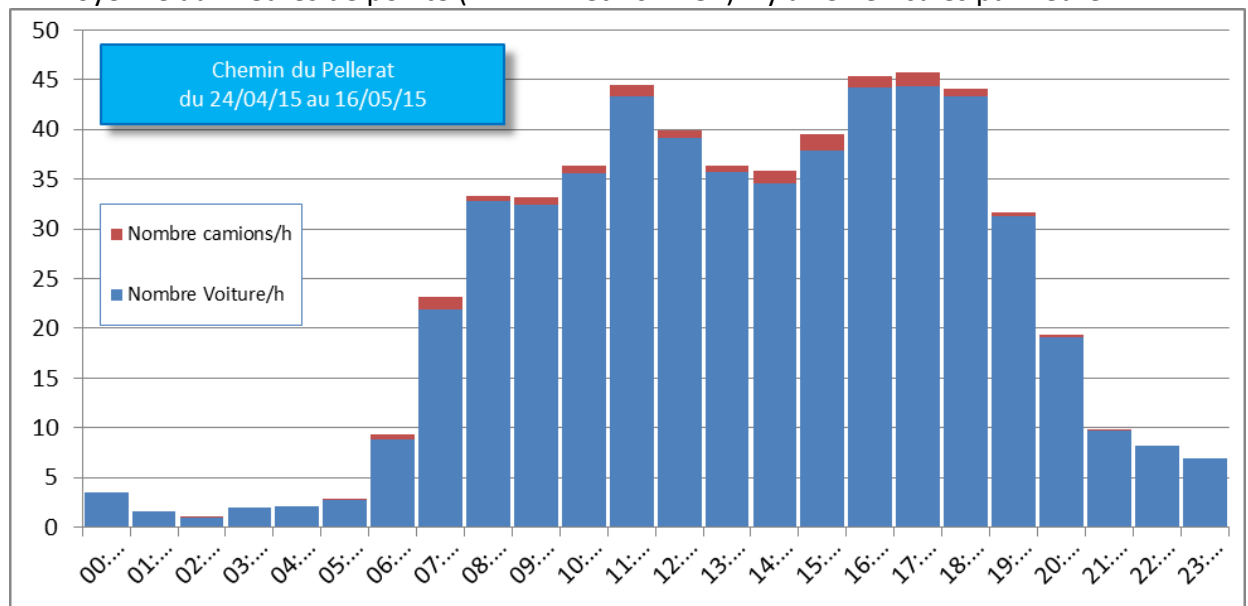
Raccordement Internet de la mairie et de l'école. Un cahier des charges a été rédigé et envoyé à 5 prestataires pour avoir une proposition de raccordement Internet avec la fibre et incluant en option l'évolution du téléphone. Les réponses sont attendues pour le 1^{er} juillet.

Un **panneau d'affichage électronique** est en cours d'installation à l'entrée nord du village aux Leynards par la Communauté de Communes. Il sera pilotable depuis les bureaux de la mairie et la communauté de communes. L'ancien panneau sera démonté et installé à Romans.

Le **concours départemental de manœuvre** des jeunes sapeurs-pompiers le 13 juin s'est très bien déroulé. Le maire a reçu une médaille pour le soutien apporté depuis de nombreuses années par la commune aux JSP et aux pompiers en général.

Présentation des **résultats des comptages et mesures de vitesse** réalisés chemin du Pellerat. Les mesures ont eu lieu du 24/04/15 au 16/05/15 soit un peu plus de 3 semaines avant le début des travaux avec un appareil de mesure installé au niveau de l'entrée du lotissement « Le Village ».

En moyenne aux heures de pointe (11h-12h et 16h-18h) il y a 45 véhicules par heure :



Le jour avec le plus de circulation a été le vendredi 15 mai avec 822 véhicules et 66 véhicules entre 16h et 17h.

Concernant la vitesse :

53 km/h vitesse moyenne (60km/h en montée, 47km/h en descente)

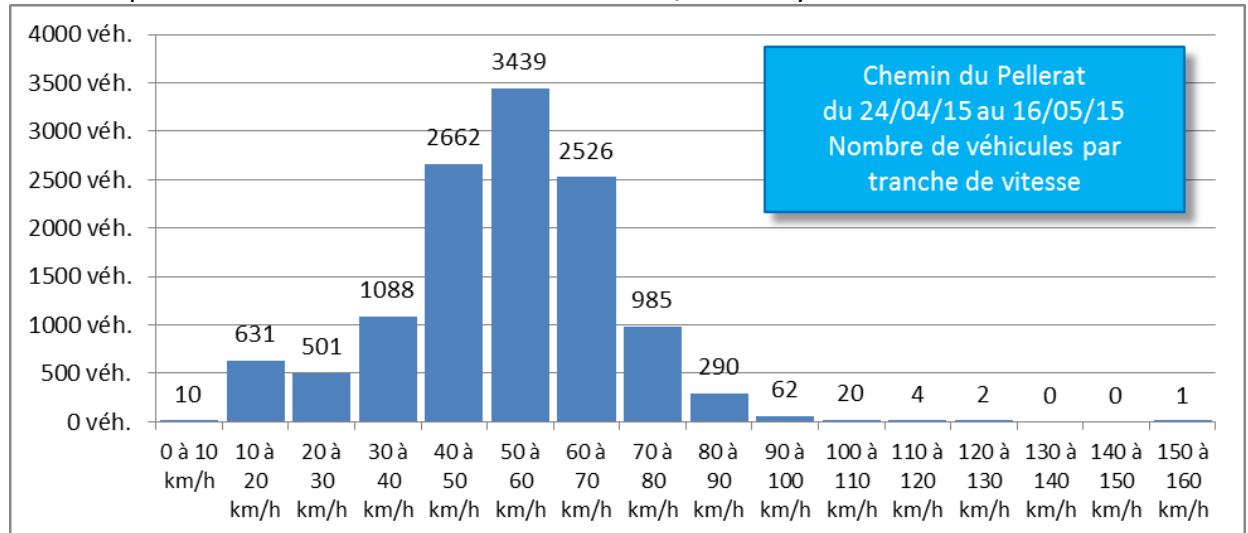
60% des véhicules à plus de 50km/h

11% des véhicules à plus de 70km/h

1 véhicule en moyenne par jour à plus de 100 km/h

152 km/h : vitesse maximum constatée le dimanche 26 avril à 17h20 par une moto dans le sens de la montée.

On roule plus vite dans le sens de la montée :60 km/h en moyenne contre 47 en descente.



Ces résultats seront commentés en détail lors de la réunion de quartier Pellerat-Trèves de Galle en septembre.

La séance est levée à 23h15.

Prochain Conseil le vendredi 28 août 2015 à 20h30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Dominique VIOT.